

Lundi 4 novembre 2019**Élections Municipales 2020****Une charte de bonnes pratiques pour les rédactions du groupe Centre France**

A l'approche des élections municipales des 15 et 22 mars prochains, les rédactions des titres quotidiens et hebdomadaires du groupe Centre France* ont choisi de rédiger, d'appliquer et de partager une « charte de bonnes pratiques ».

« Ce choix a été guidé par notre volonté de transparence, notre exigence d'équité, notre souhait de donner la parole à nos lecteurs, et toutes les clés de compréhension aux électeurs », explique Sandrine Thomas, directrice des rédactions du groupe Centre France, rédactrice en chef de La Montagne.

Cette charte, dont les éléments ont été publiés dans toutes les éditions de ce lundi 4 novembre, se résume en huit engagements.

Le premier est celui de **la neutralité politique** : *« Aucun parti pris : nous nous engageons à ne privilégier aucun candidat ou parti, jusqu'au soir du premier tour ».*

Le second engagement concerne **le respect de l'équité** : *« Nous nous engageons à respecter les équilibres d'exposition et de parole, dans chacune des communes »* de la zone d'édition.

Le troisième engagement est **une adresse aux candidats** pour leur faire comprendre la manière dont vont travailler les rédactions du groupe pendant cette campagne électorale : *« Nous ne serons pas la boîte aux lettres des candidats (...). Nous ne subirons pas les agendas politiques (...). Nous nous engageons à publier uniquement des articles s'appuyant sur l'expertise et l'analyse qui constituent les fondamentaux »* du métier de journaliste.

Le quatrième engagement est directement **tourné vers l'électeur** : *« Nous nous engageons à placer vos préoccupations au cœur de notre ligne éditoriale ».* Cette ligne directrice est complétée par le cinquième engagement, celui de **la proximité avec le lecteur** : *« Nous nous engageons à traiter la campagne dans l'ensemble de nos territoires ».*

Concernant le mode de traitement de la campagne électorale, la charte des bonnes pratiques précise, dans son sixième engagement, que les rédactions du groupe **ne commanderont « aucun sondage local »**, (car), *« nous considérons que ces enquêtes d'opinion à l'échelle de nos communes sont susceptibles d'influencer les résultats ».*

Un mode de traitement précisé, également, dans le septième engagement, « Trêve politique », qui indique qu'**aucun article à caractère politique ne sera publié les samedis et dimanches des deux tours** de scrutin, les 15 et 22 mars 2020.

Enfin, huitième et dernier engagement, **« Au nom des valeurs républicaines »**, celui qui fait référence aux valeurs fondatrices du journal La Montagne et des titres du groupe Centre France : **« Nous nous réservons le droit de prendre position au lendemain du premier tour pour défendre nos convictions, conformément aux histoires de nos titres et de nos territoires ».**

« Notre défi (lors de cette campagne pour les élections municipales), sera d'être le plus juste possible dans notre analyse, le plus neutre dans nos commentaires, le plus équilibré dans notre traitement, le plus éclairant pour nos lecteurs », ajoute Sandrine Thomas, pour qui, ce rendez-vous électoral s'apparente, pour la presse régionale, à la « Coupe du monde, la reine des élections ».



- * **Le groupe Centre France** assure une présence éditoriale sur quatre régions et seize départements avec :
- 8 titres quotidiens : La Montagne, Le Berry Républicain, L'Echo Républicain, L'Eveil de la Haute-Loire, Le Journal du Centre, Le Populaire du Centre, La République du Centre, L'Yonne Républicaine
 - 10 hebdomadaires
 - 1 agence de presse qui assure notamment la correspondance des médias nationaux sur sa zone de diffusion

Plus d'infos sur le Groupe Centre France, ses 6 activités et 2.000 salariés : www.centrefrance.com

Contact :

Direction des rédactions pour le groupe Centre France : 04.73.17.19.02 - redaction@centrefrance.com